

Table des matières

Articles précédents.....	1
Fondements et objectifs de la discussion.....	2
Discussion de la présentation du séminaire « structuralisme des passions ».....	2
Discussion de « Genèse de l'État et genèse de la monnaie ».....	4
Objectifs.....	4
Commentaires de l'article « genèse de l'État et genèse de la monnaie ».....	6
Évocation des sentiments et désirs.....	6
Évocation implicite de la raison.....	9
Proposition d'une approche « par scénario plausible ».....	16
Annexe : Présentation du séminaire « structuralisme des passions ».....	21
Thèses communes de nos différentes approches.....	22

Cet article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [discussions d'autres approches et sujets](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

Articles précédents

Cet article, tout en confirmant le grand l'intérêt des approches spinozistes de l'État et de la monnaie de A. Orléan et F. Lordon, discute leur analyse qui semble ignorer La Raison.

Deux écrits sont discutés :

la présentation sur le site de l'EHESS du séminaire « structuralisme des passions » de F. Lordon,

l'article « Genèse de l'État et genèse de la monnaie »¹ de A. Orléan et F. Lordon.

Cet article repose sur l'[article \(B-2\) « Prémises fondamentales pour toute SHS »](#), procédant lui-même de l'[article \(A-3\) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#). Ces deux articles conduisent à définir huit thèses présentées dans le court article (B-2-a) [Thèses communes pour toute SHS](#), et rappelées dans cet article à l'annexe [Thèses communes de nos différentes approches](#).

¹ « genèse de l'état et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis » Juin 2006, Association Recherche & Régulation c/o LEPII-CNRS

Fondements et objectifs de la discussion

Dans les deux écrits discutés, la Raison n'est jamais évoquée: il y a d'une part des sentiments et d'autre part des institutions humaines (« Institution majuscule », monnaie, etc..).

En reprenant les critères spinozistes du « vrai »², aussi bien (a-) le concept de « *État de nature marchande* », que (b-) les sentiments prêtés aux marchands, pour expliquer les choses présumées mises en place ne sont pas des propositions démontrées, au sens donné dans l'Éthique, mais des prémisses à accepter ou à rejeter selon nos propres sentiments de lecteur.

Pour notre part, nous les acceptons avec plaisir. Nous les acceptons d'autant mieux que nous remplaçons ensuite la Raison selon Spinoza par les raisons possiblement multiples de notre [thèse \(4-\)](#), avant de mobiliser nos autres thèses pour mieux étayer les intuitions spinozistes de ces deux auteurs.

Discussion de la présentation du séminaire « structuralisme des passions »

Le séminaire cité de F. Lordon a lieu à l'EHESS. Sa présentation, sur le site de l'EHESS, est reproduite en annexe.

« *l'anthropologie spinoziste* » mobilisée par F. Lordon, « *c'est-à-dire une théorie de l'homme comme être de désir et de passion* » est incomplète car il y manque l'entendement : selon Spinoza, l'humain est perçu par 2 attributs, étendue et pensée, par le mode « corps » pour l'étendue et les 2 modes « sentiments » et « entendement » pour la pensée ([thèse \(0-a\)](#)). L'« entendement » peut être la « connaissance par expérience vague », la connaissance du 1. genre, du 2. genre (la Raison) ou du 3. genre³. Notre propre anthropologie, toujours spinoziste, est de plus complétée en prenant en compte que (1-) parmi les choses désirées le désir de raison existe. (2-) mais désir de sa raison poussée par ses sentiments à propos de la chose considérée⁴. Notre anthropologie souligne donc l'importance de la raison pour tout un chacun, le lien très fort entre sentiments et raisons et d'une certaine façon la subordination de toute raison aux sentiments⁵.

Hors, dans la présentation de ce séminaire, il n'y aucune mention de mots évoquant la « raison » ou « l'entendement » ou une certaine « rationalité ». Pourtant, cette présentation contient les mots

2 Voir chapitre Les 3 genres de connaissance et les 4 modes de perception de l'entendement de l'[article \(A-3\) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#)

3 Spinoza, scolie 2 de E2-P40

4 Voir [article \(B-2\) Prémisses fondamentales de toute SHS](#) chapitre *Prémisses de la raison et de la décision*

5 D'après notre [thèse \(4-\)](#), toute raison est fondée sur des sentiments, des désirs, si toutefois une raison est désirée puis mise en œuvre, toujours imparfaitement (selon notre [thèse \(2-\)](#))

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

«structures», « organise », « milieu institutionnel » « institution majuscule ». Tous ces mots renvoient à des choses « qui se tiennent », choses qui se décrivent et sont entendues avec des édifices d'idées « qui se tiennent » - ex : des objectifs, des chartes, des organigrammes, des procédures, des contrats, des carottes et des bâtons selon que - c'est à dire cohérentes entre elles et formant un corpus assez complet. Cohérence et complétude donc, et c'est ce qui caractérise la raison ou connaissance du 2. genre⁶. Mais cette complétude et surtout cette cohérence n'existent et ne procèdent in fine que des prémisses posées, poussées en particulier par des sentiments actifs⁷ (ex : désir d'accumulation conduisant à certains objectifs et à certaines façons de faire).

Le processus sous-entendu par F. Lordon est : affections ---> sentiments ----> « Institution majuscule » avec ces organisations.

Notre processus est

affections ---> sentiments in fine actifs -> **prémisses -> raison et édifices d'idées qui se tiennent** --> Institution majuscule avec ces organisations.

Dans les deux processus, les affections incluent celles relatives à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude.

Bien entendu, lorsqu'il s'agit d'institutions, ces prémisses sont à la discrétion de ceux qui les posent, à savoir les dominants (voir notre [thèse \(0-b\)](#)), et peuvent être contradictoires, fantaisistes, fondées sur des préjugés ou des désirs irréalistes, auquel cas l'édifice logique construit ne tient pas très bien la route, et peut comporter des injonctions paradoxales ... à gérer tant bien que mal par les dominés de l'organisation. Les dominés ont évidemment leur propre raison avec leurs propres prémisses à propos de la même chose. Ceci laisse supposer que la mise en place, la pérennité, l'évolution d'institutions humaines « majuscules » fondées sur certaines prémisses s'inscrit dans la durée, sinon l'histoire (notamment la genèse de l'État et de la monnaie !). Tout cela ne va pas sans conflit le plus souvent entre dominants antagonistes et parfois entre dominants et dominés concernés dans ou par celles-ci (d'où la pertinence de l'interrogation de F. Lordon dans la présentation de son séminaire : « *elles [les institutions] ne peuvent jamais prétendre donner à cette autorité un caractère définitif, pour souligner que la subversion et la crise sont en permanence à leur horizon* »).

Enfin il faut prendre acte que de tout côté la mobilisation de la Raison est très courante et rend

⁶ Voir les 7 axiomes de Spinoza-E1 qu'approuverait Frege.

⁷ Selon Spinoza, E3P59 : « *Parmi tous les sentiments qui se rapportent à l'esprit en tant qu'il est actif (i.e. Selon E3D2, il est sous la conduite de la raison) il n'en est point qui ne se rapportent à la joie ou au désir* ».

les discours convaincants « à tord ou à raison », par exemple la raison « mathématique » en économie ou le discours bien construit d'une escroquerie. Il est impossible d'ignorer cette mobilisation de la raison et son efficacité épistémique et persuasive. Ne pas du tout prendre en compte l'hypothèse que les gens, dominants et dominés, et que les organisations mobilisent la raison, leur raison, est inconcevable, inaudible, pour la plupart des gens qui écoutent.

Par contre, expliciter et discuter non seulement la logique mais surtout les prémisses des raisons multiples poussées par les sentiments est prometteur pour déconstruire bien des raisonnements assésés et ouvrir de nombreuses perspectives. Remonter aux prémisses aussi bien des dominants que des dominés et les considérer au regard des critères spinozistes de connaissance du 1. et 2. Genre et des 4 modes de perception de l'entendement⁸ permet de discerner les pré-notions, préjugés, lieux communs, etc. Il s'agit là d'une approche empirique, approche que nous développons dans l'[article \(B-1\) Approche critique et interprétative](#) et qui peut être appliquée à propos de l'État et de monnaie, sujets dont nous nous saisissons ci-dessous en discutant l'article « *Genèse de l'État et genèse de la monnaie* ». A tout le moins, cette approche critique et interprétative peut être réalisée dans le cadre d'un travail historique sur archives de toute sorte (documents « officiels », chroniques populaires, etc...) pour reconstituer l'histoire et appréhender les sentiments vécus aussi bien que les raisons conduisant à mettre en place et à faire vivre des institutions.

En résumé, le titre du séminaire « Structuralisme des passions » est un oxymore : le terme « structuralisme » renvoie à des choses « qui se tiennent », cohérence et complétude, alors que passions renvoie à des choses aléatoires et même non probabilisables pouvant pousser dans tous les sens. Ces passions sont déterminantes car elles poussent les prémisses, les fondations de structures qui se tiennent lorsqu'on désire et s'efforce d'être sous la conduite de sa raison pour les édifier, mais ces passions sont non structurantes en elles-mêmes.

Discussion de « Genèse de l'État et genèse de la monnaie »

Objectifs

L'article de A. Orléan et F. Lordon « *Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis* »⁹ raconte une histoire, une fiction plausible qui commence à « *l'État de nature*

⁸ Voir [article \(A-3\) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#) paragraphe « Modes de perception de l'entendement et critères du « vrai » »

⁹ A. Orléan et F. Lordon « *Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis* » (Juin 2006 <http://www.parisschoolofeconomics.com/orlean-andre/depot/publi/Spinoza0612.pdf>)

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

marchand »¹⁰ pour aboutir aux institutions monétaires actuelles. Cette fiction est considérée comme plausible car elle semble fondée sur une prémisse admise par une majorité de gens : désir d'accumuler et d'échanger des richesses, richesses à reconnaître donc par tous.

Plusieurs théories historiques¹¹ ont été développées à propos de l'origine de la monnaie : théorie du commerce privé (celle des marchands, théorie la plus ancienne, énoncée par Aristote), théorie comptable (faciliter la gestion des comptes étatiques), théorie du profit fiscal (théorie qui s'impose aujourd'hui), etc.. Ces théories reposent sur des arguments rationnels, ne mobilisent pas les sentiments et prennent en compte soit le monde marchand, soit le monde politique.

A propos de la genèse de la monnaie, l'article de Orléan&Lordon ne prend en compte qu'un seul monde (celui des marchands et ce jusqu'à considérer un « État de nature marchand ») et mobilise les sentiments et non la raison. Toutefois, cet article raconte une histoire enchaînant affections et sentiments de manière presque logique, alors que les déterminations qui sont affections, sentiments et ce à quoi ils poussent sont aléatoires et non probabilisables : ça aurait pu se passer autrement, ou plutôt prendre toutes sortes de chemins et de bifurcations, jusqu'à aboutir à des états civils stables car « acceptés » par tous, mais stabilité toujours susceptible d'être remise en cause par des nouvelles affections provoquant des sentiments assez intenses pour être déstabilisateurs.

Notre proposition considère le monde des marchands, celui des politiques et celui du « peuple », chacun avec SA raison. Notre proposition permet de bien mobiliser les raisons, poussées par des sentiments, et permet également d'envisager de multiples scénarios, tous poussés in fine par les sentiments, dont ceux provoqués par des rapports de force, à savoir des sentiments de crainte, de soumission mais parfois de colère et de révolte (*thèse (6-)*).

Cette proposition permet enfin de prendre beaucoup mieux en compte la durée et surtout les conflits au gré du processus aboutissant à des institutions monétaires, durée et conflits du fait de l'implication et de la confrontation de multiples raisons différentes : raisons des marchands dont les prémisses affectives sont très bien décrites dans l'article de Orléan&Lordon, mais aussi les raisons de tous ceux concernés (*les politiques et chacun recherchant des biens et des services*), chaque raison étant fondée, pour chacun, sur des prémisses poussées par les sentiments et par ce qui est perçu comme nécessité de la nature ET de leur nature à chacun (*thèse (4-)* et *(5-)*).

10 Voir article (A-3) *critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits* paragraphe « Discussion et abandon du concept « État de nature » ». F. Lordon&A. Orléan : « notre état de nature [marchand] correspond à un état social hypothétique » (Genèse de l'État et de la monnaie, P 10), puis en citant A. Matheron : « même si les hommes ne s'étaient jamais trouvés dans une telle situation, le concept d'état de nature n'en resterait pas moins indispensable à la compréhension et (ce qui revient au même) à la justification de l'état civil » (Matheron, Ibid., 1988, p. 306) puis « l'état de nature est une abstraction ; mais une abstraction nécessaire à l'intelligence de la société politique et qui, à l'intérieur de celle-ci, existe concrètement à titre de moment dépassé et conservé » (ibid., p. 301)

11 Source wikipedia article « *Origine de la monnaie en Occident* »

Dans un premier temps, nous proposons des commentaires au regard de citations de cet article : (1-) soulignant les sentiments et désirs qui poussent à la création et à l'usage de monnaie et (2-) évoquant implicitement la raison.

Dans un deuxième temps, nous proposons une approche plus empirique abandonnant le concept d'État de nature, donnant toute sa place aux sentiments mais aussi aux raisons poussées par ces sentiments, approche fondée sur notre [article \(B-3\) Approche « par scénarios plausibles »](#).

Commentaires de l'article « genèse de l'État et genèse de la monnaie »

Évocation des sentiments et désirs

En citant Spinoza (E4, appendice) : « *c'est pourquoi d'habitude son image occupe entièrement l'esprit du vulgaire, puisqu'on n'imagine plus guère aucune espèce de joie qui ne soit accompagnée de l'idée de l'argent comme cause* » Lordon&Orléan écrivent : « *Ce qu'il convient donc de penser, c'est ce désir de monnaie qui traverse l'entière du corps social* » (P 6).

Commentaire: la perception et diagnostic de Spinoza est à replacer à son époque, très loin d'un « État naturel marchand » : la monnaie est en usage depuis longtemps, aussi bien pour échanger que pour accumuler. Pour une grande majorité de gens, dont une majorité de pauvres et non marchand, l'argent est devenu le principal moyen, sinon le seul, imposé par une institution humaine pour subvenir aux nécessités de leur nature : pour chacun, désir, crainte, besoin au regard des nécessités de sa nature est la prémisse principale subsumant et poussant le désir de monnaie. Pour préserver leur libre-nécessité, il n'est pas sûr que la plupart des gens aient désiré être dépendant d'une institution humaine pour satisfaire les nécessités de leur nature. Il est fort probable que la création et la maîtrise de ces institutions aient été désirée par des politiques et des marchands pour assouvir leurs propres désirs, dont celui de domination (ex : contrôler tous les échanges), d'accumulation des richesses et bien sûr l'échange possible de ces richesses accumulées avec toute autre richesse¹².

« ce qui est premier est le désir de monnaie, désir que partagent tous les acteurs marchands et qui fait que chacun d'entre eux est toujours prêt à échanger ce qu'il possède contre une certaine quantité de monnaie. » (P 6).

Commentaire : cette citation ne concerne que le marchand, le désir d'échange de « *ce qu'il*

¹² Selon l'article de wikipedia cité, « *Ce moyen de paiement [Le Shekel d'argent] anonyme et rare suffit à assurer le fonctionnement de l'économie mésopotamienne. Les subventions étatiques et la redistribution des biens de première nécessité par l'appareil administratif rendent superflu l'usage d'un médium d'échange dans les transactions quotidiennes. Seule l'élite utilise couramment l'argent et ce pour des acquisitions importantes (terres, biens de luxe, achats en gros...)* », l'échange par le biais d'une monnaie ne concerne que ceux ayant un patrimoine, ayant accumulé de la richesse: **le désir d'accumulation de richesse est premier et conduit au désir d'échange monétisé.**

possède », de ce qu'il a accumulé, étant un affect poussé par leur affect principal : l'accumulation de richesses. C'est ce que confirme la citation suivante :

« ..qu'est-ce qui peut réunir un grand nombre de producteurs-échangistes et stabiliser leur demande ? Telle est la question centrale. Or, à cette question, il n'est pas d'autre réponse que : le désir de richesse lui-même. Chercher la richesse, c'est chercher ce que les autres considèrent qu'est la richesse, car la richesse est ce qui est recherchée par le plus grand nombre » (P 22).

Commentaires : cette citation ne concerne que les marchands et producteurs, le désir de richesse étant leur prémisses principale, induisant le désir d'échange. La phrase « *car la richesse est ce qui est recherchée par le plus grand nombre* » a un double sens : (1-) un bien a d'autant plus de valeur qu'il est désiré par beaucoup, (2-) le plus grand nombre désire la richesse. Nous proposons une réponse commune pour ces 2 significations : (1-) « *le plus grand nombre* » désirent des biens perçus comme des nécessités de leur nature, (2-) Il n'est pas sur que « *le plus grand nombre* » recherchant la richesse inclut la majorité des gens modestes, leur prémisses principale étant plutôt de satisfaire aux nécessités de leur nature, la monnaie étant pour eux un moyen imposé par les puissants pour cela et l'accumulation une chose désirée très modérément.

« Pour clore cette présentation succincte de l'état de nature marchand, remarquons que, dans le rapport à la puissance de tous, c'est l'affect de crainte qui l'emporte sur l'affect d'espoir, au moins dans le cas le plus général. (P 15)

Commentaire : selon Spinoza, crainte et espoir sont des sentiments passifs et ils sont insuffisants pour pousser à quelque chose de construit, d'actif. Ce à quoi poussent crainte et espoir est éminemment aléatoire et non probabilisable. Crainte et espoir pousse au mieux à un désir de ????, affect actif¹³ qui peut augurer du désir d'une mise en œuvre sous la conduite de sa raison, connaissance du 2. genre, mais qui peut se limiter à une connaissance du 1. genre.

« Autrement dit, il faut penser une confiance monétaire collective qui ne soit pas l'expression d'une adhésion spontanée de tous les sociétaires mais bien plutôt d'une adhésion forcée par l'effet irrésistible d'entraînement de l'accord des autres. » (P 27)

Commentaire : Imitation des affects et puissance de la multitude sont certes de puissantes affections de nature à « forcer » l'adhésion. Mais si adhésion « forcée » il y a, c'est peut être aussi que l'institution monnaie est une médiation obligée, par un imperium ayant capté la puissance de la

13 Selon Spinoza, E3P59 : « Parmi tous les sentiments qui se rapportent à l'esprit en tant qu'il est actif (i.e. Selon E3D2, il est sous la conduite de la raison) il n'en est point qui ne se rapportent à la joie ou au désir ».

multitude, pour satisfaire aux nécessités de sa nature : il faut forcément faire avec [l'argent] si c'est le seul moyen pour faire avec ce qui est perçu comme nécessités de sa nature (qui est la prémisse principale subsumant les autres pour les gens modestes).

« On peut dire que la peur de l'exclusion est la forme paradigmatique de la crainte marchande. Cette crainte est d'autant plus forte que la société marchande pure telle que nous nous efforçons de la penser a fait table rase des liens de solidarité existant entre parents, voisins ou proches, grâce auxquels, dans les sociétés traditionnelles, chacun pouvait mobiliser l'assistance des autres en cas de mauvaise fortune » (P 16)

Commentaire : comment expliquer ce passage d'une "nature solidarité", désirée par une majorité, à une nature "marchande"? (par quels sentiments, chacun procédant du conatus des uns et des autres ?) Il s'agit là de 2 prémisses fondamentales qui se sont affrontées et s'affrontent encore, affrontement dans lequel les dominants (marchands et politiques) imposant leur logique ne sont pas les majoritaires. Ces affrontements passés et actuels admis, il est inutile de mobiliser le concept de « sociétés traditionnelles » en lui prêtant des énoncés moraux « solidarité ». Dans les sociétés « traditionnelles » souvent connotées d'anciennes, pas plus que dans les sociétés actuelles, rien n'indique que « solidarité » et non « chacun pour moi » soit la prémisse dominante, même si « solidarité » semble être une prémisse plus majoritaire, ce qui ne veut pas dire « dominante »¹⁴.

« Il y a donc, certes, des affects [sentiments] de crainte derrière la monnaie, mais ce ne sont pas ceux d'une autorité centrale qui contraindrait à l'usage et sanctionnerait le refus. Ce sont des affects [de crainte] liés à l'éventuelle détérioration de l'accès aux biens – qui est l'utilité spécifique attendue de la monnaie. » (P 41)

Commentaire : Une institution humaine, la monnaie et les organismes et règles qui vont avec, est certes le moyen quasi obligé pour avoir accès aux biens et services, dont à ceux qui sont des nécessités de sa nature. Néanmoins, une « autorité centrale » peut en rajouter et utiliser toute contrainte ou interdiction pour vraiment forcer à l'usage de la monnaie pour faire face aux nécessités de sa nature, ex : durant tout le temps du servage, la chasse, le braconnage, était interdite à tout non noble et puni de mort : pas question de se défaire, même bien partiellement, de l'autorité d'échange, centrale ou non, mis en place pour se nourrir.

« ...l'ordre monétaire ..., sa norme ne saurait être imposée coercitivement. L'épisode historique des assignats en donne une illustration tout à fait frappante, puisque même la menace suprême –

¹⁴ Voir l'ouvrage de Graeber et Wengrow : *Sapiens, un animal politique depuis la nuit des temps* (Les Liens qui libèrent, 2021)

celle de la peine de mort – ne peut forcer les sujets à adopter une norme monétaire qu'ils estiment leur disconvenir. » (P40).

Commentaire : Il faut vraiment que le moyen d'échange compromette l'accès à ce qui est nécessaire à sa nature pour défier le pouvoir ayant mis en place ce moyen. Les assignats ont été mis en place avant la période de la terreur et c'est seulement au début de cette terreur que la peine de mort à propos de l'usage des assignats a été promulguée, alors même qu'ils étaient déjà largement contestés et ont donc continué à l'être durant la terreur.

Évocation implicite de la raison

Dans cet article de Orléan&Lordon le processus sous-entendu est :

affections ---> sentiments ----> Institution « majuscule » avec ces organisations.

Dans ce processus, les 2 liens sont à priori aléatoires et non probabilisables

Pour nos commentaires et la proposition qui suit, nous proposons le processus suivant :

affections ---> sentiments -> **prémises** -> **raisons et édifices d'idées qui se tiennent** -->

Institution « majuscule » avec ces organisations.

Dans ce processus, les 2 premiers liens sont à priori aléatoires et non probabilisables et les 2 derniers plus ou moins sous la conduite d'une raison (connaissance du 2. genre), ou d'une connaissance du premier genre. En tout état de cause, la cohérence et la complétude de ces 2 liens sont surtout fonction des prémisses posées.

Dans les 2 processus, les affections incluent bien sûr celles relatives à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude.

Dans le processus que nous proposons, la prémisse principale est notre [thèse \(4-\)](#).

Dans cet article de Orléan&Lordon, il est fait mention du désir de richesses cumulables, échangeables, pérennes, désir poussé en partie par la crainte de l'incertitude et accompagné du désir de prévoir : ces craintes ou désirs de choses (richesse, incertitude, prévoir l'avenir) poussent au désir d'avoir une connaissance du 2. genre ([thèse \(2-b\)](#)) de ces choses là car ce genre de connaissance est perçu par beaucoup comme permettant de comprendre, d'organiser et même de prévoir. Pourtant, ce recours à une raison n'est jamais évoqué explicitement dans cet article alors qu'elle existe nécessairement pour élaborer des institutions majuscules qui se tiennent.

En prenant de nombreuses citations de cet article, nous montrons la place que doit y tenir la

raison, ou plutôt les raisons, celles des dominants s'associant ou s'affrontant entre-elles, et celles des dominés affrontant de temps à autre celles des dominants.

En se fondant sur le scolie de E3-P9¹⁵, les auteurs écrivent : « *il n'y a que le jeu des désirs (conatus) et leur pouvoir morphogénétique, et aucune transcendance qui les orienterait « d'en haut ». Il n'y a pas de valeur déjà donnée, il n'y a que des **processus de valorisation**. Dans l'ordre marchand, ce jeu des désirs dirigés vers l'acquisition d'objets matériels est organisé par le médium « monnaie »* (P 6)

Commentaire : Un « *processus de valorisation* » est en général sous la conduite d'une raison (« *organisé par le médium ..* »), ne serait ce que pour convaincre (et même rouler autrui si l'on désire aussi acquérir la chose désirée au moindre « coût »). Ce « *processus de valorisation* » repose entre autre sur une prémisse d'instrument de valorisation qu'est la monnaie. Il est donc convenu ou dicté que la monnaie, référentiel de valorisation, a une valeur en soi, convention de plus en plus éloignée d'une réalité matérielle : métaux précieux, monnaie papier, chèques barrés (non échangeable contre du liquide), carte de paiement, paypal, bitcoins, ??

« *Il s'ensuit que, dans une économie fondée sur la séparation, l'incertitude règne en maître: chacun dépend des autres et du groupe d'une manière totalement opaque puisque l'action collective s'y construit comme le résultat inintentionnel, non programmé ni encadré, de la totalité des choix individuels* » (P12).

Commentaire : Après mise en œuvre poussée par le désir de certitude, de prévision, nous pouvons écrire : « *l'action collective s'y construit comme le résultat intentionnel, programmé et encadré, de la totalité des choix individuels* ». « *Intentionnel* », « *encadré* », « *programmé* » renvoient nécessairement à un édifice d'idées qui se tient (cohérence, complétude) soit une raison, entendement du 2. genre, fondée sur les prémisses des dominants qui ont leurs intentions et qui encadrent et programment. Et mieux ça se tient, plus c'est compliqué à démolir !

« *Une stratégie pour faire face à ces incertitudes consiste à nouer des alliances sous la forme de contrats organisant la coopération entre plusieurs centres de production* » (P 15).

Commentaire : Poussé par un désir de certitude, de prévision, élaboration et soumission plus ou

15 « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot)

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

moins sous contrainte de contrats « *organisant* », élaboration sur la base d'édifices d'idées qui se tiennent, etc.... et contrats d'autant mieux consentis ou difficile à combattre que « ça se tient ».

« C'est pourquoi la quête angoissée de tous pour sortir de l'incertitude marchande et enfin identifier le bien-riche a pour autre face la quête forcenée de certains de lever cette incertitude à leur profit et de réaliser la convergence monétaire sur leur bien. » (P 20)

Commentaire : bien évidemment, la « *quête forcenée* » évolue selon les rapports de force : chacun essaye d'imposer SA raison, celle dont la prémisse principale est SON « bien-riche » mais si nécessaire en habillant cette prémisse d'un discours et d'un édifice d'idées qui se tient au moins compréhensible par tous ceux craignant pour leurs biens, aussi modestes soient ils.

« il est permis de remarquer que le concept de « puissance de la multitude » donne accès, entre autres, à une théorie générale des normes » (P 29)

Commentaire : un corpus de normes doit se tenir, à savoir avoir une cohérence et une complétude suffisante. Il doit donc être élaboré sous la conduite d'une raison, connaissance du 2. genre. Un corpus de normes est par définition dominant : il est donc élaboré par les dominants (dominants dont l'impérialisme procède de la captation de la puissance de la multitude) sous la conduite de leur raison, raisons fondées sur leurs prémisses poussées par leurs sentiments, ex: voir [article \(C-1-b\)](#) *Appropriation des moyens de production* soulignant les contradictions entre code pénal et code civil à propos des actionnaires et de l'entreprise en tant que sujets de droit, contradictions au grand bénéfice de l'actionnaire.

« À l'inverse, la norme morale se passe de toute institutionnalisation ». (P 40).

Commentaire : par définition étymologique de la *morale* (ce qui est à propos des *mœurs*), même si un corpus de lois, de normes, ne contient pas des injonctions morales, il est très fréquent que des prémisses morales, contenues par exemple dans le préambule d'un texte de lois, soient énoncées, ex : solidarité et justice sociale pour les textes sur les retraites, même si l'on peut toujours discuter du respect de ces énoncés. Nous soutenons donc que des prémisses morales sont structurantes lorsqu'elles fondent directement des édifices d'idées qui se tiennent (édifice de tout un chacun ou d'organisations) ou suscitent des désirs plus précis poussant à des prémisses plus opérationnelles fondant ces édifices.¹⁶

« Dans le monde marchand pur, les individus sont entièrement à la merci de la rareté des biens,

¹⁶ Voir l'approche critique et interprétative à 4 niveaux dans l'[article \(B-1\)](#) Approche critique et interprétative.

ce qui fait naître chez eux un intense besoin de sécurité, besoin qui va jouer un rôle central dans la quête monétaire. » (P 16)

Commentaire : Nous soulignons ici un désir et deux craintes (1-) désir du bien, désir d'autant plus intense que (a-) ce bien est rare et (b-) qu'il est perçu comme nécessaire à sa nature dont éventuellement sa propension cumulatrice pathologique, (2-) crainte de ne pas y arriver d'où désir de « maîtriser », (3-) crainte de l'imprévisible.

Les craintes (2-) et (3-) poussent au désir de raison, connaissance du 2. genre, perçue comme augmentant notre puissance d'agir du fait (a-) de la connaissance des effets et de leurs causes, (b-) de la prévisibilité escomptée, (c-) de la compréhension par les autres pour adhésion ou association (d'où désir de choses communes : langage, mesures si possible immuables, etc..).

« La cité monétaire partage donc pleinement avec la cité politique ce qu'on pourrait nommer son « paradoxe génétique » : on y entre par les mêmes mécanismes qui en font sortir » (P 26).

Commentaire : Une cité, pour qu'elle se tienne, est forcément construite sous la conduite d'une raison. On y entre (soit en la construisant, soit en y entrant y compris parce qu'on a pas d'autre choix pour satisfaire les nécessités de sa nature) sous la conduite d'une raison fondée sur des prémisses désirées (désirées au moins par les dominants qui construisent cette cité) et on en sort en détruisant la cité car les prémisses qui fondent sa raison ne sont plus désirées, puis en construisant une autre cité sous la conduite d'une raison fondée sur de nouvelles prémisses désirées, étant entendu que certains, plus que d'autres, imposent leurs prémisses.

« il faut penser une confiance monétaire collective qui ne soit pas l'expression d'une adhésion spontanée de tous les sociétaires mais bien plutôt d'une adhésion forcée » (P 27).

Commentaire : On adhère parce que (1) on pense ne pas pouvoir faire autrement (peu de gens sont assez sûrs d'eux pour être instigateurs d'une monnaie ou s'opposer aux instigateurs de cette monnaie), (2) c'est perçu comme une raison solide (cohérence, complétude du système, décidabilité-prévisibilité) et que donc ça rassure, sans forcément adhérer à certaines prémisses (telle monnaie et pas telle autre, politique monétaire et pas telle autre, etc..).

« Ainsi la potentia multitudinis fait-elle l'objet de luttes de captation et de récupération, entreprises qui donnent d'ailleurs lieu à l'élaboration d'un véritable savoir pratique – une phronesis et une métiis de la manipulation symbolique » (P 37).

Commentaire : « l'élaboration d'un véritable savoir pratique » ne peut se faire que sous la

conduite d'une raison, raison des princes et gouvernants fondée sur des prémisses poussées par leur désir de « *captation et de récupération* » de la « *potentia multitudinis* ». Ce savoir peut inclure une capacité à rationaliser (à géométriser) les sentiments, les émotions, au fin de manipulation.

« *le pouvoir politique, dit Alexandre Matheron, est la confiscation par les dirigeants de la puissance collective de leurs sujets* »; et, dans l'ordre politique, cette confiscation est solidifiée par le fait spécifique de l'institutionnalisation qui fige la *potentia multitudinis* en un appareil de pouvoir séparé, coupant davantage encore la multitude de sa propre puissance » (P 38).

Commentaire : « *Appareil* » fondé sur des édifices (« *institutionnalisation* ») logiques d'idées qui se tiennent, dont des lois, normes, etc. Ces édifices sont fondés sur les prémisses poussées par les désirs des « *dirigeants* ».

« *l'une de ses strates, certes les plus profondes, les coutumes et les mœurs, habitus du corps social, et qui, produits typiques de la potentia multitudinis, préexistent à l'État* » (P 38).

Commentaire : Si le concept d'état de nature n'est pas retenu, il n'y a pas de préexistence à l'État, mais un État puis un autre au gré des conflits, le plus souvent entre dominants et sur le dos des dominés. Les « *coutumes et mœurs* » du peuple, fondées sur des prémisses évoluant de manière beaucoup plus lente et continue qu'un État, semblent évidemment préexister à l'État du moment, et persister encore ensuite, même si l'État du moment peut infléchir ces « *coutumes et mœurs* ».

« *Dans cette dynamique mimétique perturbée par la concurrence de puissances monétaires privées inégales qui tentent chacune de proposer/imposer leur propre bien comme le bien-compendium, l'État jouit alors d'un avantage compétitif stratégique évident* » (P 39) « *parce qu'il est lui-même en quelque sorte un réservoir d'affects communs pré-constitués auquel il est facile d'adosser un affect commun monétaire* » (P 39).

Commentaire : le scénario en filigrane de cette citation est le suivant : les marchands, en concurrence, créent chacun leur monnaie ou richesse de référence et tentent de l'imposer. Puis l'État intervient avec son « *avantage compétitif* » et met tout le monde d'accord. Toutefois, on doit parler d'avantage compétitif si tout se passe dans le même monde, ici le monde marchand. Hors l'État n'est pas forcément marchand et n'a pas forcément les mêmes désirs que ceux-ci. Quel désir le pousse alors à intervenir et à le faire de cette façon ? L'État, dont ses gouvernants, ont, comme les marchands, leurs espoirs, craintes, désirs. Lesquels ? La théorie du profit fiscal suggère une réponse : capter une partie de cette richesse. C'est ce que suggère également la citation suivante avec le seigneurage, mais peut-être aussi, désir d'autre chose, ex : de dominer.

« La norme monétaire s'établit alors sur une base politique-nationale, évidente ressource en affects collectifs aisément transposables; et dans ces conditions, **l'État, une fois de plus, réussit à s'intercaler dans la circulation de potentia multitudinis** et à en capter le flux sous l'espèce d'un avantage spécifique, monétaire, qu'on nomme le seigneurage » (P 39)..... « Une fois de plus donc, par cette capture de circulation, la potentia multitudinis, au terme de son mouvement ascendant, est figée en un pouvoir, ici un pouvoir monétaire, qui redescend sur les sujets pour faire valoir **sa norme** » (P 40).

Commentaire : Dans ce scénario, l'État s'intercale donc dans l'activité marchande par le biais d'une certaine mise en œuvre, le *seigneurage*¹⁷. D'autres scénarios ont existé en d'autre lieux et d'autres temps, plus anciens. Ainsi en Lydie (Asie mineure), vers 500 av .J.C., c'est l'État qui déjà fabrique la monnaie, son profit fiscal étant tiré de l'écart entre valeur nominale et la composition réelle de l'alliage de fabrication¹⁸.

Ces 2 dernières citations sont les seules de l'article mentionnant l'intervention de l'État dans la genèse de la monnaie¹⁹, intervention qui viendrait après celle des marchands²⁰. Ce scénario « marchand », proche de la théorie du commerce privé, est possible. D'autres scénarios sont possibles dont ceux proches de la théorie du profit fiscal²¹.

« Le principe de la communauté monétaire n'est donc pas logiquement lié à celui de la communauté politique, mais il se trouve qu'historiquement il est le plus souvent dans son orbite. On peut donc en principe très bien concevoir une déconnexion de ces deux communautés, quoiqu'en pratique leur coïncidence constitue la configuration la plus souvent réalisée. » (P 39)

Commentaire : Pour nous, communautés monétaire et politique sont intimement liées, connectées. Quels que soient les scénarios envisagés, deux dominations s'affrontent ou s'associent, chacune poussée par ses craintes, ses espoirs et ses désirs : (1-) désir d'accumulation de richesses et d'interchangeabilité de celles-ci pour les marchands, (2-) désir de captation, de contrôle, de domination de toute activité de la potentia multitudinis (dont l'activité poussée par les nécessités de sa nature) pour l'État. L'État a un « *avantage compétitif* » : pour s'imposer et imposer ses

17 Reprise de la note de l'article commenté : « Originellement, le seigneurage consiste en l'impôt que devaient acquitter les agents économiques lorsqu'ils voulaient transformer leur or-métal en or-monnaie, à savoir en une pièce frappée au sceau de l'autorité souveraine. Plus généralement, le seigneurage désigne tous les transferts de revenu liés au privilège d'émission. »

18 Ibid wikipedia : « Sture Bollin remarque que les alliages sont systématiquement d'une qualité inférieure à ce que laissait entendre la valeur nominale. Ce décalage se révèle encore plus prononcé dans les monnaies lydienes. L'alliage d'electrum est censé comprendre 70 % d'or et 30 % d'argent. En réalité cette proportion est beaucoup plus basse.

19 Dans tout l'article est mobilisée l'homologie, la similitude entre genèse de l'État et genèse de la monnaie à partir d'une origine fictionnelle similaire, l'État de nature, mobilisation qui semble invisibiliser l'interpénétration permanente de ces 2 mondes.

20 « la genèse de la monnaie est presque toujours vouée à rencontrer l'État sur son chemin » (P 39)

21 Ibid wikipedia

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

« normes » à tous, il dispose de tous les moyens, dont une force suffisante pour menacer, susciter la crainte, afin d'augmenter sans retenue et dans tous les domaines sa puissance d'agir.

Toutes ces mises en œuvre possibles, que ce soient celles des marchands ou celles de l'État, peuvent l'être sous la conduite de la raison de chacun, celle-ci reposant sur des prémisses poussées par leurs désirs. Dans notre chapitre «*Proposition d'une approche « par scénario plausible »*» nous montrons qu'une fois posées les prémisses fondamentales poussées par les désirs de chacun (marchand, État, peuple), de multiples scénarios ont existé, auraient pu exister, existent encore, existeront, tous poussés in fine par les sentiments. Toutefois ce n'est qu'en considérant la raison de chacun, leurs prémisses poussées par leurs sentiments, qu'il est possible d'analyser, commenter, prévoir les associations, les conflits, les tâtonnements et bifurcations.

« Il apparaît donc que, si la norme juridique fonctionne en dernière instance à la force et la norme morale à l'ostracisme, la norme monétaire fonctionne, elle à la commodité et à l'utilité pratique en premier lieu. » (P 41)

Commentaire : Selon cette citation, ce serait la Raison, le pragmatisme (« *la norme monétaire fonctionne .. à la commodité et à l'utilité pratique* »), qui conduirait tout le monde à accepter la norme monétaire et non les sentiments ou nécessités de la nature ! Pour nous, c'est d'abord le résultat d'obligations d'institutions humaines : du fait d'institutions humaines imposées, pas moyen de faire autrement pour satisfaire les nécessités de sa nature, ex : obligation d'ouvrir un compte en banque, avec tous les contrôles et prélèvements qui vont avec, pour recevoir son salaire.

« Il faut donc, dans un deuxième temps, le procès d'institutionnalisation pour faire passer la communauté de mœurs à l'état de communauté proprement politique, et ce faisant produire une «multitude structurée» (P 42) :

Commentaire : Y a t' il vraiment un premier temps et un « deuxième temps » ? plutôt un processus continu, avec des tâtonnements, des retours en arrière, des « avancées » (ex : papier monnaie en Suède beaucoup plus tôt qu'en France (assignats) pour des raisons de commodités : monnaie de cuivre beaucoup trop lourde et encombrante).

Le processus « État de nature marchand → communauté de mœurs (1. temps) ---> institutionnalisation (2.temps) » ---> « **règles monétaires** » semble bien raisonné, procédant même d'une harmonie pré-établie. Pourtant la Raison est seulement en filigrane dans tout cet article mais lorsqu'elle apparaît elle nous semble néanmoins beaucoup trop apaisante au regard des sentiments comme le laisse aussi penser la citation suivante : « *comme la communauté de mœurs, cette*

communauté monétaire fondamentale doit s'institutionnaliser pour élaborer in concreto les dispositifs et les compromis pratiques de la vie monétaire collective, c'est-à-dire pour instituer et faire fonctionner la « règle monétaire » (P 42).

« doit » ? l'élaboration « des dispositifs et des compromis pratiques de la vie monétaire collective » semble aller pragmatiquement et paisiblement de soi ! Ce peut être également une mise en œuvre pas à pas au gré des rapports de force entre raisons aux prémisses antagonistes : prémisses des dominants (politique, marchand, productifs, financier) désirant contrôler les affaires et amasser de l'argent, et prémisses des dominés. La « règle monétaire » peut alternativement favoriser les créanciers ou les débiteurs, les salariés ou les rentiers, le capital industriel ou le capital financier, chacun désirant imposer sa raison avec ses prémisses poussés par ses sentiments, tandis que les consommateurs « lambda » et les salariés subordonnés sont bien contraints de consentir à ces « règles monétaires » pour faire face aux nécessités de leur nature.

« le droit naturel est la marque même du conatus, l'expression d'une aspiration fondamentale à vivre selon son inclination. Il est surtout, pour reprendre la formule de Balibar, une « liberté incompressible » [à savoir la libre-nécessité soucieuse des nécessités de sa nature], et par suite, non seulement une force d'affirmation de soi, mais également de résistance » (P 43) puis « l'excès, risque de l'asservissement de trop qui fait franchir le seuil critique de « l'indignation » et basculer les sujets de la résignation dans la rébellion » (P 43)

Commentaire : « l'asservissement de trop » est celui qui compromet trop la libre-nécessité au point de ne pas pouvoir prendre en compte les nécessités de sa nature, ex : (1-) quand la monnaie ne vaut plus rien, aucune menace n'est assez forte pour continuer à l'utiliser : le troc ou une autre « monnaie », pour suppléer à la défailante, peuvent être mises en place, (2-) idem quand une monnaie devient trop rare.

Proposition d'une approche « par scénario plausible »

Notre proposition s'appuie sur l'[article \(B-3\) Approche « par scénarios plausibles »](#) mobilisant nos [thèses](#).

Dans notre scénario, le référentiel n'est plus un « État de nature marchand » décrivant une origine mythique mais un monde, passé et actuel, à trois composantes : (1-) sphère de l'économie marchande composé de ceux possédant et contrôlant les moyens de production et de mise à disposition de biens et de services et que nous nommons encore « marchands » dans cette ébauche

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

de scénarios, (2-) sphère des pouvoirs politiques (dont législatif et coercitif), (3-) le peuple.

Ces trois sphères sont inspirées par un ensemble de prémisses fondamentales, permanentes, antagonistes, suggérées à partir de nos [thèses](#), poussées par des sentiments de désir et fondant une mise en œuvre plus ou moins conflictuelle sous la conduite de la raison de chacun dans ces trois sphères, raison d'ailleurs plus ou moins désirée.

Nous considérons en effet l'affect de désir à savoir un affect joyeux actif²². Les « désirs de ... » énoncés peuvent procéder d'espoirs et de craintes, à savoir des sentiments passifs selon Spinoza, les processus de « crainte ou espoir de .. » poussant à « désir de.. » étant totalement aléatoires et non probabilisables, sauf à avoir une connaissance intime des personnes concernées.

Les prémisses proposées se limitent aux catégories suivantes de notre [thèses \(5-\)](#) : (b) tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature²³, (c) droits fondamentaux²⁴ et énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité »).

Nous supposons que les droits fondamentaux sont respectés du fait d'un État de droit, sauf ceux à propos de l'appropriation des moyens de production et de mise à disposition de biens et de services : comme le montre nos articles de la rubrique [Analyse du capitalisme actuel au prisme des moyens de production](#) de notre carnet de recherche [L'économie au prisme des moyens de production](#), notamment les articles [Les trois jalons caractérisant le capitalisme](#) et [Critique des discours entrepreneuriaux](#), l'actionnaire a l'exclusivité d'appropriation des moyens de production, et ce quelle que soit sa contribution à ceux-ci, car l'entreprise, son collectif de salariés, bien qu'elle contribue bien plus largement aux moyens de production, n'est propriétaire de rien car elle n'est pas sujet de droit (alors qu'une association loi 1901 l'est et peut donc être propriétaire de moyens de production au prorata exacte de sa contribution).

Cette exclusivité d'appropriation explique les rapports de force dans le passé et dans le présent et l'énoncé moral dominant « chacun pour moi » envisagé ci-dessous inspirant les « marchands ».

Donc, à partir de nos [thèses](#) et de cet article de Lordon&Orléan mentionnant les craintes, les espoirs et les désirs, surtout ceux des « marchands », nous posons les désirs possibles suivants :

22 Selon Spinoza, E3P59 : « Parmi tous les sentiments qui se rapportent à l'esprit en tant qu'il est actif (i.e. Selon E3D2, il est sous la conduite de la raison) il n'en est point qui ne se rapportent à la joie ou au désir ».

23 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

24 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

(1-) Conatus d'où désirs de disponibilité de biens et de services, au moins de ceux perçus comme étant des nécessités de notre nature, et désir d'augmenter notre puissance d'agir,

(2-) Désir de comprendre, de « maîtriser les choses », de prévoir, bref désir d'avoir une connaissance du 2. genre²⁵ à propos des choses désirées,

(3-) Désir d'accumuler, de pérenniser sa richesse (poussé par une prémisse morale « chacun pour moi »), accompagné du désir d'échanger la richesse accumulée avec tout autre richesse,

(4-) désir de s'associer ou d'avoir recours aux autres avec une prémisse « secours mutuel » (poussé par une prémisse morale « solidarité-cohésion et justice sociale »)²⁶

(5-) désir de s'associer ou d'avoir recours aux autres avec une prémisse de pouvoir et de domination y compris sur toute production et mise à disposition de biens et services (poussé par une prémisse morale « chacun pour moi »),

(6-) Désir d'être libre nécessaire sans être ni contraint par des institutions, ni y être impliqué, et sans désir de dominer,

Le désir (1-) est éprouvé à peu près par tous, le désir (2-) est éprouvé par beaucoup,

Le désir (3-) est plutôt celui des « marchands » et le désir (4-) plutôt celui du peuple ; ces désirs, à propos des mêmes choses, sont plutôt antagonistes,

Les désirs (4-) et (5-) reprennent T.P. 3-9 et T.P. 6-1²⁷ de Spinoza,

Les désirs (5-) et (6-) relèvent d'une anthropologie politique machiavelienne²⁸ et sont plutôt antagonistes à propos des mêmes choses, d'où alternance de révolte et de soumission entre dominants et dominés,

Les désirs (3-) et les désirs (5-) à propos de mêmes choses rendent intrinsèquement antagonistes les personnes ou organisations poussées par ces désirs, que ce soit dans la sphère marchande ou dans la sphère politique ou entre ces 2 sphères, d'où luttes fréquentes entre dominants.

25 Connaissance fondée sur des prémisses poussées par ces sentiments, sur d'autres prémisses poussées par ce qui est perçu comme nécessité de la nature et de sa nature, toutes ces prémisses pouvant être des préjugés, du « sens commun », et pouvant être également plus ou moins incompatibles entre-elles.

26 C'est le désir exprimé par Spinoza dans le T.P. : voir [article \(A-3\) critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses écrits](#)

27 3-9 : « Car il est certain que les hommes tendent naturellement à s'associer, dès qu'ils ont une crainte commune ou le désir de venger un dommage commun ». 6-1 : « Les hommes étant conduits par l'affection plus que par la raison, il suit de là que s'ils veulent vraiment s'accorder et avoir en quelque sorte une âme commune, ce n'est pas en vertu d'une perception de la raison, mais plutôt d'une affection commune telle que l'espérance, la crainte ou le désir de tirer vengeance d'un dommage souffert »

28 Machiavel (discours sur la première décade de Tite-Live) : « Sans doute à ne considérer que ces deux ordres de citoyens - les Grands et le Peuple -, on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir (une humeur) de dominer ; et, dans le second, le désir (l'humeur) seulement de ne pas être dominé, par conséquent plus de volonté de vivre libre. »

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

Les désirs (4-) et les désirs (6-) à propos de mêmes choses rendent intrinsèquement coopératifs, surtout au niveau du peuple

Les désirs (3-) et (5-) sont souvent associés chez la même personne car ils procèdent d'un même désir plus fondamental : association sur la base morale de « chacun pour moi »,

Les désirs (4-) et (6-) sont souvent associés chez la même personne car ils procèdent d'un même désir plus fondamental : association sur la base morale de « secours mutuel » et « justice sociale »²⁹.

Comme le font Orléan&Lordon, nous pouvons élaborer des scénarios plausibles, dont celui proposé par ceux-ci, tous poussés par des désirs parmi ces six désirs et incluant des mises en œuvre d'États et de systèmes monétaires et fiscaux. Ces scénarios se continuent de nos jours, toujours poussés par des désirs parmi ces six même désirs, et évoluent en fonction des désirs dominants du moment et de leur mise en œuvre plus ou moins sous la conduite d'une raison dominante. Cette mise en œuvre peut être perturbée par d'autres raisons ou même directement par d'autres sentiments provoqués par toutes sortes d'affections (1-) dont celles procédant de l'imitation des affects et de la puissance de certaines multitudes, (2-) dont celles relatives à l'impuissance à satisfaire les nécessités de sa nature, processus dans ce cas assez aléatoire.

Par exemple, les désirs (3-) et (5-) ont poussé à la genèse de la monnaie sous les fourches caudines de l'Etat et poussent aujourd'hui à toutes sortes de règles de la part des institutions monétaire et financière, politique, économique : intercaler de la sorte des institutions humaines entre les humains et des nécessités de leur nature est une grande source de pouvoir, de contrôle et de prélèvement d'une part de cette richesse. Le peuple subit en particulier l'évolution des modalités des institutions monétaires, ex : chèques barrés, obligation d'avoir un compte bancaire pour recevoir un salaire, restriction de plus en plus grande de l'argent liquide, strictes règles d'engagement pour des emprunts, interconnexion des interdits bancaires, etc.. Enfin, il y a le plus souvent collusion ou association des pouvoirs politique, économique et financier mais il peut aussi y avoir luttes entre dominants, chaque dominant (politique, financier, marchand, etc..) ayant sa raison (sa « logique ») fondée sur des prémisses poussées par ses sentiments (voir [article \(C-1-b\) Appropriation des moyens de production](#) et [\(C-1-c\) Logique financière vs logique productive](#)).

Les désirs (4-) et (6-) ne sont pas dominants, même s'ils sont majoritaires dans la population d'après Machiavel et nos résultats de thèse³⁰. Parfois, ces désirs deviennent dominants, ex : lois

²⁹ C'est ce que désire également Spinoza

³⁰ Voir [article \(C-3\) Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés](#)

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

licinio-sextiennes de la 1. république romaine limitant l'accumulation, la période des 30 glorieuses durant laquelle le salariat était un peu plus en position de force.

Pour les scénarios du passé, les moyens de vérification de ceux-ci seraient tout document « officiel », littérature grise, chroniques populaires, etc.... analysés avec une approche critique et interprétative à 4 niveaux (Faits sociaux, objectifs-motivations-contraintes, énoncés moraux, sentiments) décrite dans l'[article \(B-1\) Approche critique et interprétative](#).

Par exemple, les documents marketing et publicités, ainsi que les thèses de Baudrillard³¹ montrent que mise à prix, décision d'achat, sont poussées par des sentiments dont ceux procédant d'imitation des affects et de la puissance de la multitude et ceux procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature et de sa nature.

31 Baudrillard : « *La Société de consommation* », Gallimard, Avril 1986, ouvrage de référence de tout bonne école de publicité (dont le Goldsmiths, University of London) avec « la distinction » de Bourdieu.

Annexe : Présentation du séminaire « structuralisme des passions »

« Ce séminaire a pour objet de présenter les derniers développements d'un programme de recherche spinoziste en sciences sociales tels qu'on pourrait les résumer sous l'appellation de « structuralisme des passions ». Il y est question d'analyser les faits sociaux sans renoncer ni à y voir le travail des structures et des rapports sociaux ni à saisir l'effet local de ses structures comme détermination affective des comportements individuels, et ceci jusque dans l'effet paradoxal qui conduit éventuellement les individus à remettre en question les structures. Cette perspective a pour point de départ l'anthropologie spinoziste, c'est-à-dire une théorie de l'homme comme être de désir et de passion. Comme être insuffisant, également, qui n'existe que dans la communication constante avec ses semblables et n'organise sa survie et sa vie que de conserve, collectivement. C'est-à-dire dans des milieux institutionnels. Il s'agira alors de montrer comment, engendrées par les hommes, les institutions acquièrent une autorité sur les hommes. De quelle manière aussi elles ne peuvent jamais prétendre donner à cette autorité un caractère définitif, pour souligner que la subversion et la crise sont en permanence à leur horizon. Il s'agira enfin de poser la question de l'État, institution majuscule, dont on se demandera dans quelle mesure elle [est] vouée à échapper à la multitude dont elle procède pourtant, ce qui n'est pas autre chose que la question d'une possible réappropriation démocratique.

Mots-clés : sentiments, Capitalisme, Philosophie, Socio-économie »

Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article [\(B-2\) Prémisses fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (sentiments et entendement) et c'est tout³².

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (sentiments et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations³³.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des sentiments de joie, appréhendent d'éprouver des sentiments tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions³⁴ ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples sentiments : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium³⁵ et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison³⁶ ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose³⁷ ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant « libre-nécessaire³⁸ » pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de

32 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* »

33 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

34 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « fictions » ou de « mythes » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », *ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme.* », à savoir toutes SES « raisons ».

35 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ; Spinoza parle de l'ingenium du peuple juif dans le TTP, ingenium dont un affect prépondérant est d'être rebelle.

36 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

37 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

38 Spinoza E1-D7 (« *cette chose sera dite libre, qui existe d'après la seule nécessité de sa nature et est déterminée par soi seule à*

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature³⁹, (c) d'appartenance, de droits fondamentaux⁴⁰, de « sacré »⁴¹, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »⁴², « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux »⁴³, le « bon » ou le « mauvais »⁴⁴, le « juste » ou l' « injuste », la « raison » ou la « folie »⁴⁵... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée⁴⁶, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne)⁴⁷ mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fondent sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs⁴⁸, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

agir. d'autre part, cette chose sera dite nécessaire, ou plutôt contrainte, qui est déterminée par une autre à exister et à produire un effet selon une raison certaine et déterminée »). et lettre 58 à Schuller (« J'appelle libre, quant à moi, une chose qui est et agit par la seule nécessité de sa nature ; contrainte, celle qui est déterminée par une autre à exister et à agir d'une certaine façon déterminée. »)

39 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

40 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. ...*

41 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

42 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

43 « *Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » (Pascal, Les Pensées)

44 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustrer un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire* ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

45 Comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade »* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons », sa vision du monde.

46 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition* ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « traditions ».

47 Si tout accord sur tout sujet était construit ainsi, ce serait l'anarchisme « positif » idéal selon C. Malabou dans *Au voleur ! Anarchisme et philosophie* (PUF, 05/01/2022) : Aucun commandement, que du consensus horizontal.

48 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les sentiments, les désirs, les volitions.

article (D-1) Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »⁴⁹ ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits⁵⁰ en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza⁵¹, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les sentiments du moment peuvent largement prendre le pas sur les sentiments sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

49 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

50 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

51 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »